

CHAMPS DE BATAILLE

Par Romain Jeanticou
Photos Caroline Chevalier et
Théophile Trossat pour Télérama

La guerre est déclarée entre petits agriculteurs et géants céréaliers, qui accaparent le peu d'eau disponible. Comment partager ? Irriguer autrement ? Pour beaucoup, s'adapter est une question de survie.

Quelques mètres au-dessus des silhouettes at-
taquant les moissons, la rencontre du jet
d'eau et des rayons du soleil fait éclore de pe-
tits arcs-en-ciel. On approche des 30 degrés et
les champs de maïs du Marais poitevin sont
abondamment arrosés par des asperseurs, et
ce malgré les restrictions ordonnées par la préfecture.
«Entre midi et 18 heures, c'est actuellement interdit», détaille
Rémi Laurendeau, maraîcher bio à Vançais, dans les Deux-
Sèvres, au volant de sa camionnette qui nous transporte de
parcelle en parcelle. *C'est un non-sens d'arroser par cette cha-
leur, puisqu'une bonne partie de l'eau s'évapore, mais les
céréaliers le font malgré tout parce qu'ils anticipent des res-
trictions encore plus sévères dans les semaines à venir.*

Ils ne sont plus très nombreux, dans le coin, à cultiver
des légumes comme lui : l'agriculture est désormais large-
ment tournée vers les cultures céréalières, dont cer-
taines – soja, maïs, blé – figurent parmi les plus consomma-
trices d'eau. «Dans les années 1990, les subventions de la
politique agricole commune européenne pour le maïs étaient
plus élevées si celui-ci était irrigué», retrace ce fils d'éleveur,
installé en 2017. *Il y a eu tellement de forages que le Marais poi-
tevin a perdu son label de parc naturel régional [en 1996,
ndlr] à cause de la réduction des zones humides.* Un label
qu'il a retrouvé en 2014, mais qui est à nouveau menacé.
Rémi Laurendeau irrigue, lui aussi, ses légumes et ses ara-
mates sous serre et en plein champ. «Dans le maraîchage
si on n'a pas d'eau c'est simple, on ne produit pas.» Pour
ses 3 hectares, lui utilise entre 2 000 et 2 500 mètres cubes
par an, soit bien moins que la moyenne nationale
de 2 000 mètres cubes par hectare pour les exploitations
maraîchères. Une économie permise par l'arrosage goutte
à goutte : un système de micro-irrigation relié au puits de

son jardin et installé à la surface de la terre, qui abreuve les
végétaux à basse pression et sous forme de gouttelettes. Ce
dispositif, selon les cultures et les terrains, permet d'épar-
gner de 10 à 35 % d'eau. Avec les sécheresses à répétition, le
maraîcher de Vançais a néanmoins été contraint d'installer
des asperseurs pour ne pas perdre certaines de ses récoltes.
«Il a plu seulement 15 millimètres ce printemps, le sol n'est que
poussière. Sans compter l'arrivée d'insectes comme l'altise et
le doryphore, favorisée par la chaleur, qui détruisent une par-
tie des cultures.» Comme beaucoup d'autres, Rémi Lauren-
deau adapte son activité : il a cessé de produire des carottes,
qui demandent trop de travail et d'eau, et opté pour des vari-
étés de pomme de terre qui résistent mieux aux hautes
températures. «Mais ce n'est pas suffisant», admet-il. *Chaque
année, je me demande si je vais pouvoir continuer.*

L'agriculture est l'activité la plus gourmande en eau,
avec 57 % de la consommation en France (c'est-à-dire la part
de l'eau prélevée ne retournant pas dans la nature), quand
bien même seulement 7,3 % des surfaces agricoles du pays
sont irriguées, selon les données de France Nature Environ-
nement. La disparité entre les régions est grande, mais
cette proportion ne cesse d'augmenter avec la montée des
températures. L'enjeu est immense : comment continuer à
nourrir la population alors que le dérèglement climatique
menace les ressources ? «Le secteur agricole a de la marge
pour pouvoir produire suffisamment avec un usage plus sobre
de l'eau», répond Claire Wittling, ingénieure de recherche en
agronomie à l'unité G-Eau de l'Inrae, à Montpellier. *Notam-
ment en réduisant la part de l'alimentation carnée, qui néces-
site beaucoup d'eau, et en visant une agriculture moins inten-
sive.* L'agronome identifie plusieurs leviers d'action pour
les cultivateurs : améliorer la capacité de stockage de l'eau
dans le sol – par exemple en le couvrant ou en lui apportant

de la matière organique –, diversifier les espèces et les vari-
étés cultivées, mieux choisir les temps et les volumes d'arro-
sage, et optimiser le système d'irrigation. «L'aspersion est
ultra majoritaire en France, où le goutte-à-goutte est encore
cher et compliqué à installer sur de grandes surfaces», poursuit
Claire Wittling. *Mais de nombreuses méthodes d'irrigation par
aspersion existent, avec des niveaux d'efficacité très différents.*

Un autre mode d'arrosage se retrouve dans le sud de la
France : l'irrigation gravitaire. «On dévie l'eau d'une source
naturelle, la Durance, et on connecte nos parcelles à ce réseau
par des canaux secondaires», explique le céréalier bio Nico-
las El Battari, installé sur 34 hectares à Meyrargues, dans les
Bouches-du-Rhône. Penché sur la berge, il montre : «Pour
contrôler le débit, on utilise cette vanne appelée martellière,
qui provoque l'écoulement de l'eau du canal directement vers le
sol.» Dans ses champs de petit épeautre, tournesol, pois
chiche ou cameline, des rigoles ont été tracées pour que
l'eau s'écoule en pente douce. Ce processus, traditionnel du

bassin méditerranéen, n'utilise aucune énergie électrique
mais il est très loin d'être aussi économe en eau que le goutte-
à-goutte. Il présente cependant un avantage considérable
pour les écosystèmes, souligne Anne-Laure Cognard-Plancq,
maîtresse de conférences en hydrogéologie au sein de
l'unité de recherche Emmah, à Avignon : «L'irrigation gravi-
taire n'est pas très efficace, car la plante ne capte que 20 % de
l'eau. Mais les 80 % restants repartent dans la terre, et per-
mettent donc de recharger les nappes souterraines. Si on l'ar-
rêtait, c'est toute une faune et une flore qui disparaîtraient.»
Pour réduire sa consommation d'eau, Nicolas El Battari a lui
aussi changé les variétés de certaines céréales et il a cessé
de labourer, car une terre labourée est exposée à l'évapora-
tion, donc demande davantage d'eau, et dégage du CO₂.

Le paysan de 33 ans et ses voisins agriculteurs ne paient
pas l'eau qu'ils utilisent puisqu'elle provient d'une
source – seulement l'entretien des canaux, soit 200 euros
par hectare d'exploitation et par an, quelle que soit la quan-
»

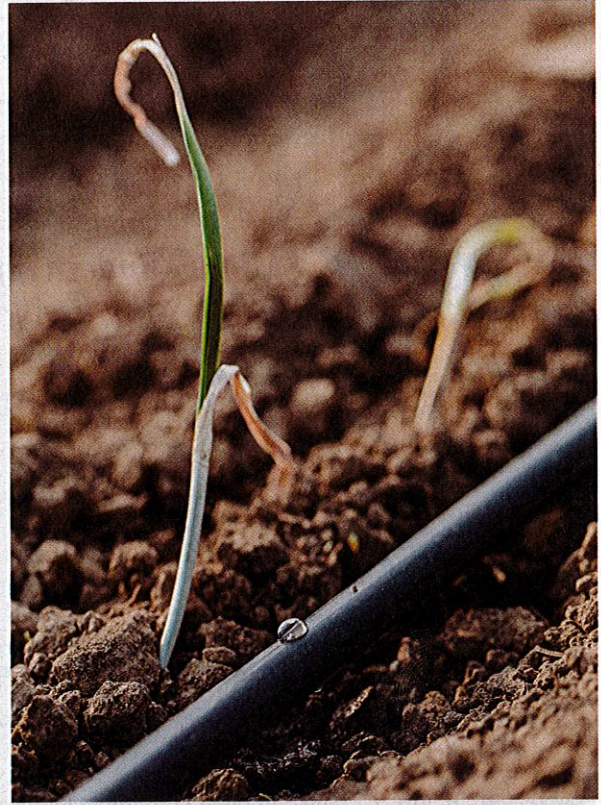
Nicolas El Battari,
dans les Bouches-
du-Rhône, irrigue
ses terres avec l'eau
de la Durance.
Le surplus repart
dans la nappe.



» tité prélevée. La gestion de la ressource hydrique est collective, via une association syndicale autorisée (ASA): «*La répartition se fait à l'amiable entre nous, en privilégiant le dialogue, développe le céréalier. Ce qui n'empêche pas quelques conflits.*» En 2022, pour la première fois depuis son installation, la sécheresse est venue bousculer le partage habituel: les grands groupes de semence ont mis la pression sur leurs prestataires locaux afin de sécuriser leur approvisionnement en eau. «*Les champs de maïs de plusieurs centaines d'hectares ont pu arroser à leur guise, tandis que notre ferme n'avait accès à l'eau que le vendredi, le samedi et le dimanche, conteste Nicolas El Battari. Je comprends qu'il est difficile pour ces producteurs de s'extraire du système intensif dans lequel ils sont insérés, mais nous ne sommes plus dans une situation d'abondance, et la limite des ressources nécessite le partage. D'autant plus que ces cultures de maïs sont majoritairement destinées à l'élevage ou à l'exportation, et donc déconnectées des besoins locaux.*»

Le département des Deux-Sèvres est devenu la vitrine de ces contentieux depuis la large manifestation d'opposition au chantier d'une retenue d'eau de plus de 600 000 mètres cubes à Sainte-Soline, violemment réprimée par les forces de l'ordre. Quinze «méga-bassines» sont à l'ordre du jour localement (une seizième existe déjà). Dont une sur la commune où se trouve l'un des champs cultivés par Rémi Laurendeau. Le projet est piloté par des agriculteurs irrigants, regroupés dans la Société coopérative de l'eau des Deux-Sèvres. «*J'ai fait une demande pour être raccordé à la bassine, mais je n'ai ja-*

Rémi Laurendeau, cultive, dans les Deux-Sèvres, des légumes biologiques qu'il arrose par un système économe de goutte-à-goutte.



«*Des quotas d'eau sont vendus sous la table, des pompages sont faits illégalement...*»

Rémi Laurendeau, agriculteur

mais eu de réponse, déclare-t-il. Ce n'est certainement pas rentable d'inclure une petite exploitation comme la mienne.» Ces immenses retenues d'eau, pensées pour le modèle industriel, sont dénoncées par les petits paysans, les écologistes et les hydrologues. «*Nous n'y sommes pas favorables, parce que les bassines font remonter de l'eau souterraine en surface et l'exposent à l'évaporation, mais aussi parce qu'elles ne bénéficient jusqu'ici qu'à une poignée d'agriculteurs, affirme l'hydrogéologue Anne-Laure Cognard-Plancq. Il faut encadrer cette utilisation des ressources par un pacte avec eux, qui définit comment et pour quoi elles sont prélevées.*» Entre 2017 et 2020, 30 % du territoire français ont subi des restrictions préfectorales pour pallier un déficit dû à la baisse des ressources et des précipitations. Aux problématiques écologiques s'ajoute ainsi l'enjeu démocratique de la gestion d'un bien commun indispensable qui s'amenuise, poussant certains à outrepasser les règles. «*Des quotas d'eau sont vendus sous la table, des pompages sont faits illégalement*», assure Rémi Laurendeau, qui s'est mobilisé avec la Confédération paysanne à Sainte-Soline. Il raconte qu'un voisin céréalier s'est creusé une bassine privée en cachette. «*Elle a été sabotée mais il n'a rien dit car il est dans l'illégalité. Depuis, il a installé du barbelé autour. La guerre de l'eau, c'est déjà une réalité*»

